

À quoi sert l'université? Quelles devraient être ses visées? Qui devrait la fréquenter? Voilà des questions que l'on se pose sur la nature de l'université depuis des siècles, de manière à former une institution répondant le plus possible aux besoins sociaux. Seulement, elles ont fait surface avec force au travers des grèves du printemps 2012 au Québec, après que le gouvernement provincial ait annoncé une augmentation des frais de scolarité. Il est intéressant de constater, comme Michel Foucault l'a fait, que les contextes de lutte sont propices à faire ressortir certains débats ayant lieu et qui opposent différents discours. C'est ce statut, celui des luttes entre discours, que j'appose à ces grèves qui ont su mettre de l'avant la question des finalités de l'éducation universitaire. Ces questions suscitaient certains débats entre intellectuels, mais ont pris place dans une société qui, visiblement, ne s'était pas vraiment questionnée sur le rôle des universités.

Dans ce texte, je présenterai une approche conceptuelle susceptible d'éclaircir les divisions idéologiques qui règnent au sein des universités. J'utiliserai principalement les approches de Michel Foucault, notamment à travers sa vision du discours, d'Howard Becker, avec son concept d'entrepreneur moral, et de Didier Fassin, qui a apposé une définition des économies morales tout à fait pertinente pour comprendre les dynamiques institutionnelles. Ensuite, je m'intéresserai aux disciplines et à la

manière dont elles sont vectrices de différentes visions de l'université. Je questionnerai une opposition qui règne au sein des sciences sociales, entre les disciplines scientifiques traditionnelles et les nouvelles approches interdisciplinaires, à l'instar des *cultural studies*. Enfin, je démontrerai qu'une approche du type interdisciplinaire se centre plutôt sur son objet d'étude, de sorte qu'il vise plutôt une spécialisation thématique et converge avec les visées administratives universitaires, qui sont de nature utilitaire.

Des entrepreneurs moraux dans une économie morale

La plupart des débats sociaux nous sont présentés au travers des principes normatifs qui les sous-tendent : des règles, des mesures, des politiques, bref, comme si une réalité tangible était à la base de tous points de vue. C'est que des individus, ceux qu'Howard Becker (1973) nomme les entrepreneurs moraux, tentent de renforcer leur propre morale en l'inculquant aux autres, d'instituer ce qui est correct, juste et bon. Ces derniers créent ou renforcent des règles dans le cadre de croisades mises en place au sein de différents lobbies pour faire valoir leur point de vue au niveau légal ou du moins légitime. Le rôle des intellectuels devrait, dans un paysage médiatique dominé par ces « croisades morales », se concentrer à comprendre ce comment se constituent et entrent en conflit ces entreprises, moins que de tenter d'en légitimer activement une part et par le fait même, devenir entrepreneurs moraux. En effet, « the moral crusader, at some point in the development of his crusade, often requires the services of a

professional who can draw up the appropriate rules in an appropriate form » (*ibid.* : 152). Plus qu'une mise en forme, je crois que ces professionnels pourraient être choisis pour leur capacité à légitimer une telle croisade en utilisant le sceau scientifique. Cela n'est pas sans rappeler la vision que Foucault (1971) a apportée à la notion de discours, où son intérêt était plutôt au niveau de la lutte moins qu'en la constitution même de ces discours, puisque ces derniers sont des armes discursives. Pour mieux comprendre un débat social de la sorte, il me semble plus approprié d'adopter une approche externe que d'emprunter l'une des voies dessinées et tenter de la renforcer. Il semble que même les acteurs du milieu universitaire, prétendant à une certaine objectivité scientifique, ne sont pas détachés des discours dominants entourant la question des universités : les affects sont omniprésents dans l'institution et il faut donc trouver un concept qui prend en compte ces derniers.

Le terme d'économie morale, tel qu'il a été défini par Edward Palmer Thompson, l'un des pionniers des *cultural studies* britanniques, est une version calquée du concept d'économie politique, mais s'appliquant à des questions morales comme il l'a fait en s'intéressant aux protestations prolétaires et aux émotions suscitées par la famine (1). Le terme sera par la suite surtout utilisé par des anthropologues, tels que Didier Fassin. Ce concept est central au sein de ses études et il lui apportera une nouvelle définition, laquelle il utilisera au travers des travaux de son groupe de recherche. Par économie morale, il entend « la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des sentiments moraux, des émotions et des valeurs, des normes et

des obligations dans l'espace social » (Fassin, 2009 : 1257). Cette économie sera à la base des valeurs de société ou de la manière dont un problème sera traité, qu'il soit social, institutionnel, etc. Autrement dit, l'économie morale inhérente à une institution donnée génère des affects que les individus vont intégrer et actualiser sous une subjectivité morale. Ces lois ou institutions que l'on croit neutres sont en fait des zones dotées d'une grande charge morale, seulement, elle est parfois plus ou moins intégrée chez les individus. C'est un concept qui se révélera tout à fait utile dans les études anthropologiques et applicables dans différentes institutions, pensons à l'aide humanitaire, à la police ou aux mesures gouvernementales envers les réfugiés, pour ne nommer que ceux abordés par Fassin. Ce concept s'appliquerait donc très bien au cas l'institution universitaire puisque je crois que des affects y sont présents, comme on a pu le voir chez ces élèves et enseignants qui ont affiché leurs couleurs et qui continuent, à coup d'arguments bien tranchés, à reproduire une dichotomie où le compromis prend la forme d'une utopie. Toutefois, il fallait un contexte particulier pour que ces points de vue entrent activement en conflit.

Conflits et résurgence des débats sociaux

Foucault croyait, notamment dans son cours *Il faut défendre la société* (1997), que ce sont les luttes qui font apparaître les véritables débats sociaux, ceux auxquels s'intéressent les

sciences sociales. Les grèves étudiantes du printemps 2012 ont pris place suite à l'annonce d'une hausse des frais universitaires ; on avait l'habitude de voir de tels mouvements lorsque des modifications étaient apportées à l'aide financière ou aux coûts liés à l'éducation post-secondaire. Toutefois, celles-ci ont pris une grande envergure, mais surtout, se sont progressivement détachées de la question initiale qu'était celle des frais et de l'accès à l'université pour porter un regard sur les fondements de l'institution même. La question des finalités universitaires existe au moins depuis l'apparition de l'université et a évolué au fil du temps pour s'adapter aux visées sociales, mais il faudra une grève de la sorte pour remettre sur table, notamment dans les débats publics.

Les enseignants étaient évidemment touchés par cette question avant les événements, de même qu'une part d'académiques, mais la population n'y était pas sensibilisée. Lorsqu'une visée est légitimée et intégrée socialement, elle n'est pas directement remise en cause puisque son opposition ne sait pas faire surface ou ne dispose pas des ressources nécessaires pour le faire. Or, si les intérêts de l'institution nous ont été explicités par ses dirigeants et semblent univoques, il n'en demeure pas moins qu'au niveau des disciplines elles-mêmes, il subsiste un conflit d'intérêts et c'est à ces dernières que je veux m'intéresser ici. La question est selon moi intéressante puisqu'elle sous-tend que certaines disciplines se rapprocheront des visées institutionnelles actuelles alors que d'autres s'en détacheront. Ce qui m'intéresse ici est la vision des enseignants et académiques qui ont pris position dans le débat et si l'on tente de voir l'université au travers son économie morale, on

se rend rapidement compte que les dispositions disciplinaires des différents acteurs vient influencer sur la posture de ces derniers. C'est dans cette perspective que je tenterai de comprendre ce qui empêche ces disciplines de converger vers un but pourtant commun.

Notez ici que j'extrapole ces conditions et que je suis conscient qu'il subsiste des exceptions au sein même de ces départements, puisqu'une foule de facteurs sont susceptibles de changer la donne : les travaux effectués au sein d'une discipline ne sont pas nécessairement uniformes, et ce, même sur le terrain idéologique. Seulement, je crois qu'on peut en dégager certaines tendances discursives en s'y intéressant de plus près et comprendre ce qui pousse les détenteurs du savoir à se ranger activement et devenir, par le fait même, des entrepreneurs moraux.

Différentes visions de l'université

Ce principe de résistance inconditionnelle, c'est un droit que l'université elle-même devrait à la fois *réfléchir, inventer et poser*, qu'elle le fasse ou non à travers des facultés de droit ou dans de nouvelles Humanités capables de travailler sur ces questions de droit - c'est-à-dire, pourquoi ne pas le dire encore sans détour, des Humanités capables de prendre en charge des tâches de déconstruction, à commencer par celle de leur propre histoire et de leurs propres axiomes. (Derrida, 2001 : 15)

Il convient d'abord de considérer certaines visions de l'université qui sauront nous renseigner sur certaines oppositions qui règnent au sein de l'institution. Il serait ici impossible de toutes les représenter, mais il est intéressant de considérer les visions allemandes de Kant et Humbolt, pour ensuite voir comment ces dernières évolueront pour en arriver à ce que Bill Readings (1996) appelle l'université de l'excellence. Il se serait opéré un transfert, où l'université se concevait au travers de ses activités intellectuelles pour désormais se baser sur des indicateurs d'excellence (2). Pensons par exemple aux cotes universitaires, ou aux différentes statistiques liées aux ressources à disposition qu'est le nombre de livres, d'enseignants, etc. ; ce nombre influencerait sur la qualité de l'éducation. Kant avait pour idéal l'université fondée sur la raison ; il divisait cette dernière entre les facultés hautes et les facultés basses. Par hautes facultés, il donnait pour exemple le droit, la médecine et la théologie, qui étaient toutes « superstitieuses » parce que basées sur des sources externes (respectivement le Code civil, les connaissances médicales et la Bible). La philosophie est quant à elle le meilleur représentant des facultés basses : celle-ci recherche une pureté inhérente en se questionnant constamment sur le sens des choses (*ibid.* : 56-58). Selon le philosophe allemand, il faut que les « hommes d'État » et autres dirigeants soient soumis au contrôle des basses facultés, mais que ces mêmes facultés soient au service de l'État, dans un échange mutuel. Autrement dit, l'État applique ses politiques conformément aux recommandations universitaires qui elles, sont développées dans le but de servir l'État.

Cette vision idéalisée cèdera par la suite sa place au modèle humboltien, lequel se centre autour de la culture. L'institution est alors divisé entre le *Wissenschaft*, soit l'accumulation des connaissances et le *Bildung*, soit la culture des individus ; c'est donc un modèle qui se situe entre l'enseignement élémentaire et l'académie comme lieu de connaissance (*ibid.* : 62-65). Sachant que le volume de connaissances est trop élevé pour un seul individu, il faut donc sélectionner celles qui sont susceptibles de créer le meilleur sujet de l'État possible. L'université travaille main dans la main avec l'État afin de créer une culture nationale : elle agirait donc à titre de lieu de construction de cette même identité. Cette culture nationale permet, selon Humboldt, de mobiliser la pensée vers un objectif précis ; l'État doit alors mettre en place certaines actions à la lueur de cette pensée « idéale ». Notons que certains penseurs allemands comme Fichte attribuaient un rôle culturel à l'université, mais dans une perspective beaucoup plus conservatrice, où l'État imposerait une vision à l'université pour former des sujets à son image. Humboldt voit plus une coordination directe entre l'État et les institutions d'éducation. Contrairement à Kant, qui considère lui aussi cette alliance université-État, la coordination s'articulerait autour de la notion de culture, moins que celle de raison.

Le troisième idéal proposé par Readings est celui de la littérature, qui est un modèle plutôt anglo-saxon. Dans cette optique, le matériau est toujours articulé autour de l'idée de culture, mais cette fois il se transmet par les œuvres écrites. En fait, l'identité nationale serait transmise par le langage et le média le plus

efficace pour le faire, avant l'apparition des nouvelles technologies, serait l'écriture (*ibid.* : 80-85). On croit ici que la littérature serait le reflet d'une identité nationale et c'est ce que les études littéraires tentent de faire perdurer aujourd'hui. Il subsiste toutefois certaines difficultés puisque la discipline est elle-même scindée entre le *Wissenschaft* et le *Bildung* tel que vu plus haut (Schaeffer, 2011).

Enfin, de ces trois modèles, l'université aurait progressivement abouti à celui de l'excellence, modèle qu'on a notamment critiqué au cours des événements de 1968 en France. Cela dit, en quoi consiste-t-il? Il s'agit d'une université qui s'est détachée de l'État, elle est désormais une institution qui se pense elle-même. L'État-nation n'étant plus au centre des préoccupations de cette dernière, l'université fonctionne telle une entreprise qui doit effectuer des opérations d'avantage-coût. Elle se transforme donc en un système qui fonctionne pour lui-même et en dehors des impératifs idéologiques, à l'instar de la définition de Readings (*op. cit.*). Or, l'idée d'excellence devient centrale au sein de l'institution : celle-ci est préoccupée par les chiffres qu'elle peut émettre, ses résultats qui doivent être élevés et efficaces pour attirer plus de clients, moins que des étudiants. C'est donc une éducation panflétaire que l'on propose et les meilleures universités, celles qui seront financées, sont celles qui affichent la meilleure image sur la scène internationale. Or, je voudrais éclaircir cette transformation en traitant des disciplines et plus précisément des sciences sociales en proposant une division qui est selon moi susceptible de mieux comprendre le débat. Les disciplines sont le vestige de cette

transformation et permettent de cerner les contradictions qui subsistent aujourd'hui.

Discipline et interdisciplinarité

En fait je voudrais ici vous présenter deux visions des disciplines des sciences sociales qui, mises en parallèle, permettent de mieux comprendre la problématique. La première s'organise autour du domaine de la science où chaque discipline a une approche distinctive. C'est la différence entre ces approches, toutes scientifiques, qui procède à la légitimation de cette vision : celles-ci se dotent d'une épistémologie basée sur la reproductibilité des résultats, où le langage utilisé doit être réglé autour de termes univoques et réglés. On y vise une accumulation de connaissances, de sorte que le corpus grandisse autour de ces savoirs susceptibles de représenter une réalité donnée.

La seconde, que je qualifierais de plus «foucauldienne», est une antidiscipline puisqu'elle reproche à la première approche, de former des appareils uniformes du savoir de sorte qu'il se trouve sélectionné. On se donnerait donc à un objet tout fait, précuit, réchauffé si l'on peut dire. On croit ici que la discipline est une entreprise d'exclusion qui se base plutôt sur la qualité des individus à parler qu'à la quête de la vérité elle-même. Dans cette optique, la discipline comme entité scientifique et réglée se détacherait du modèle philosophique, qui prédominait avant l'avènement de la science (Foucault, 1997). En fait, cette anti-

discipline pourrait être considérée comme un retour à la raison à l'instar de la vision kantienne, où la raison devient plus importante qu'un code de pratique basé sur certains idéaux disciplinaires.

Cette seconde approche appelle à une certaine interdisciplinarité, à une ouverture qui sait transcender les frontières disciplinaires pour étudier un objet. C'est ce que stipulait, encore une fois, Foucault lorsqu'il a présenté sa méthode archéologique, où tout devient source potentielle dans une recherche visant à comprendre ce comment les discours s'opposent. Se limiter à une approche, qu'elle soit scientifique, disciplinaire ou autre, reviendrait à limiter son champ de vision et à faire perdurer un modèle coercitif de la pensée. C'est une approche que certains tenants de la première ont critiquée, je pense ici à un auteur comme Jacques Hamel (2001), qui a démontré que les principaux arguments proposés par les tenants d'une interdisciplinarité relevaient d'une philosophie de la science qui n'a pas fait ses preuves.

Ici se pose le premier paradoxe : l'approche interdisciplinaire en est une qui est surtout centrée sur l'objet, moins que sur la discipline en elle-même et son historique (ou historicisme, c'est selon). Je pense ici aux courants des *Studies* aux États-Unis en particulier, qui ont emprunté un certain relativisme à ce qu'on appelle la *french theory*. Ce mouvement relève d'une reprise et d'une mise en pratique du courant d'idées développé par des philosophes français tels que Barthes, Deleuze, Derrida, Foucault, Lacan, etc. Ce sont des domaines interdisciplinaires, alors que l'objet forme désormais l'approche, par opposition aux domaines

traditionnels, où la discipline formate notre approche devant un objet d'étude donné. On voit donc apparaître des domaines aussi variés que les *cultural studies*, le principal représentant de cette tradition académique, les *film studies*, *women studies*, *queer studies*, *international studies*, etc.

Selon Bill Readings, ce courant d'étude est venu changer la donne dans les sciences sociales, ou ce que l'on pourrait appeler les *humanities* alors que les *cultural studies* « arise when culture ceases to be the immanent principle in terms of which knowledge within the University is organised, and instead becomes one object among others » (Readings, *op. cit.* : 87). Cela dit, l'idée de culture n'est désormais plus au centre des sciences sociales et elle devient un objet d'étude précis : on y forme donc des spécialistes de la culture. Les États-Unis étaient un lieu de prédilection pour voir émerger un tel modèle disciplinaire, sachant que le lien social se tisse moins autour d'une culture partagée, comme c'est le cas en Europe, qu'au travers des contrats. Ces contrats forment les liens, plus formels, voire bureaucratiques, du tissu social, ce que l'on saura attribuer à une approche contractuelle. Il faut savoir ici que le courant des *studies* est apparu dans un contexte universitaire éclaté : alors qu'on remet en cause le statut des connaissances et leur propension à généraliser des phénomènes (à l'instar des philosophes français), l'idée de culture perd son sens. Si l'on ne peut décrire ce qu'est la culture, chose que l'anthropologie a bien démontrée, comment peut-on s'en servir comme principe unificateur? La réponse a été de chercher au niveau de l'identité, qui elle est relative et s'adapte en raison de

multiples facteurs. Toutefois, certaines critiques ont accusé les *cultural studies* de se centrer sur le principe d'authenticité, moins que celui de culture. Le risque en ayant la culture comme concept unificateur, était de réduire toutes réalités à cette dernière, mais il se trouve que le problème est susceptible de revenir de façon inverse en utilisant le concept d'identité. L'identité étant relative, les *cultural studies* sont susceptibles de mener à un trop grand relativisme, voire un « *politically correct* » où le chercheur doit partager les attributs des personnes étudiées.

De façon plus large, le changement s'opère surtout au niveau du principe unificateur des disciplines : celles-ci sont désormais représentées par leur objet moins que leur méthode et sachant que le nombre d'objets étudiable est infini, cela laisse place à un nombre infini de disciplines. On voit donc se créer des domaines d'étude centrés sur l'objet, même si celui-ci était traité par une discipline particulière, mais à l'aide d'une approche spécifique (de façon économique, anthropologique, sociologique, etc.). Le point est que ce changement divise les disciplines en des champs d'application particuliers, où l'on forme des spécialistes de la culture comme des spécialistes des jeux vidéo, de l'Italie, etc. C'est donc la cohésion entre les disciplines qui se trouve à disparaître progressivement et cela va de pair avec la vision dominante appliquée à l'université. Enfin, selon Readings :

« what allows cultural studies to occupy the entire field of the humanities without resistance is their very academicization of culture, their taking culture as the object of the university's desire

for knowledge rather than as the object that the university produce
» (*op. cit.* : 99).

Savants, experts?

Si nous revenons au conflit quant aux finalités de l'université, on sait que l'une des approches est plus utilitaire : la formation universitaire devrait refléter la demande sur le marché du travail dans un souci d'employabilité, conformément au modèle néolibéral centré sur l'entreprise. Conformément à la définition de Foucault du néolibéralisme (2001), chaque individu est considéré comme une petite entreprise qui fait des investissements pour sa réussite ; l'école serait donc l'un de ces investissements à long terme. Il s'agit donc de former des spécialistes, soit des gens qui auront des connaissances poussées dans un domaine en particulier, mais plus encore, des experts, dont l'expertise est requise sur le marché du travail (3). Plus encore, ces gens auront un retour sur leur investissement, mais si l'on considère ces disciplines des sciences sociales où le taux de placement et d'emploi lié au domaine d'étude est plutôt faible (4), il s'agirait d'un mauvais investissement en termes économiques. C'est le genre d'arguments qui sont défendus par l'Institut économique de Montréal concernant les frais de scolarité universitaires, qui est un laboratoire de recherche prônant des positions pour une économie néolibérale. Il s'agit d'un exemple de légitimation par une institution « scientifique », d'une entreprise morale en pleine croisade pourrait-on dire.

Je stipule ici, tout en sachant que l'on saurait m'exposer de multiples contre-exemples, que ce courant d'interdisciplinarité et d'études spécifiques se centrent plutôt sur le modèle de l'expertise. Autrement dit, il s'agit d'un savoir plus directement applicable à des problèmes spécifiques ; l'expert est celui qui détient des connaissances pointues sur un sujet donné et qui en maîtrise tous les ressorts. Quelle est donc la place de l'anthropologue, du sociologue ou du politologue dans cette optique? Ces termes ont une signification de plus en plus éclatée alors qu'on devrait plutôt parler du spécialiste des autochtones, du spécialiste des jeunes en milieu scolaire ou du spécialiste de l'administration publique. Il semble que l'image du savant ayant un avis sur une foule de sujets a perdu sa prévalence dans le milieu académique, celui qui peut appliquer sa vision du monde sur une multitude de problématiques.

Si ma lecture de Foucault est bonne, il semble que ce dernier voulait plutôt créer un savoir théorique, plutôt que pratique et applicable directement comme le modèle utilitaire le suggérerait. Il voulait en fait nous libérer de la chaleur réconfortante des disciplines pour nous emmener à un questionnement qu'une certaine « évidence » méthodologique et épistémologique nous a trop longtemps fait mettre de côté. Toutefois, il semble que cela ait abouti, notamment dans la tradition des *studies* nord-américaines, à une autre forme de disciplinisation, à la seule différence que cette dernière se réclame d'un objet spécifique, moins que d'un passé scientifique ou d'une approche particulière. Ce sont donc les connaissances liées à cet objet qui deviennent le centre d'une

discipline interdisciplinaire académique, plus qu'une méthodologie ou une épistémologie qui serait à appliquer directement à ce même objet.

Ce tournant interdisciplinaire est représentatif des avenues que prennent les disciplines « traditionnelles » en légitimant leurs pratiques autour d'objets précis : les groupes de recherche en sont un bon exemple. Je tiens ici à préciser que le problème n'est pas tant celui de la spécialisation, mais plutôt la direction que cette même spécialisation prend selon les besoins du marché. Du marché, puisque l'élaboration de ces connaissances ne saurait prendre place sans les subventions accordées à ces mêmes groupes de recherche qu'elle soit privée ou gouvernementale. Je crois qu'on fait donc face à deux modèles de légitimation scientifique. Le premier champ d'études est stimulé par la légitimité politique ; pensons au contexte dans lequel fut créée la science. Foucault (1997) a tenté de décrire ce contexte d'émergence, il parlait d'une disciplinisation datée de champs d'études spécifiques et donnait pour exemple l'université napoléonienne, mais aussi la création du Ministère de l'histoire (donc de la discipline historique). Il s'agit de mettre en phase sur le fait que la discipline est instituée par une autorité particulière, avec ses visées qu'il est nécessaire de considérer. C'est donc une catégorisation qui s'est faite à un moment précis dans l'histoire, moment où l'on a créé la science et les différentes disciplines, qui ont abouties aux divisions que l'on retrouve dans l'université moderne. L'enjeu était de choisir et classer les connaissances qui seraient enseignées et c'est l'État qui avait le dernier mot. Le

second champ, celui qui domine désormais le système universitaire contemporain, en est un stimulé par les intérêts économiques dont le marché fait figure du principal protagoniste, malgré les quelques subventions accordées dans les disciplines des sciences humaines. C'est une université qui s'adapte aux fluctuations du marché dont les recherches sont axées sur la demande conséquente. C'est ce changement de paradigme qui serait, selon moi, à la base de ces remises en question, soit le passage d'une légitimation étatique à un d'ordre économique et néolibéral.

Conclusion

« Voilà donc ce que nous pourrions, pour en appeler à elle, appeler l'université sans condition : le droit principiel de tout dire, fut-ce au titre de la fiction et de l'expérimentation du savoir, et le droit de le dire publiquement, de le publier. » (Derrida, *op. cit.* : 16)

On a ici vu que les points de vue concernant les finalités de l'éducation universitaire divergent, et ce, puisque les intérêts des différents membres de l'institution relèvent d'approches et de finalités académiques différentes. La grève étudiante a fait éclater la problématique de plus belle pour laisser transparaître la vision des administrations universitaires : soit une convergence vers le modèle de l'excellence. On comprend maintenant mieux pourquoi certains acteurs bénéficient du système axé sur l'excellence alors que d'autres s'en détachent et prônent un modèle inspiré de

Humboldt. L'attache disciplinaire est donc un facteur qui pousse l'individu à percevoir le problème des fins universitaires d'une façon particulière et à se positionner d'un côté ou l'autre de la croisade morale qui s'effectue présentement.

J'aimerais terminer ce texte en revenant sur le concept d'économies morales présenté par Fassin puisque c'est à ce niveau que se situe une certaine violence. Je pense ici à une violence objective que l'on retrouve dans la plupart des institutions, violence qui se crée lorsque l'individu ne se soumet pas aux principes moraux, aux affects, soit à l'économie morale qu'elles sous-tendent. Cela fait en sorte que certains points de vue sont stigmatisés de façon systématique par les gens embrassant les affects prônés par les dirigeants de l'institution. Ici, on a vu que deux perspectives s'affrontent selon les appartenances disciplinaires et que l'éclatement des grèves a stimulé l'avènement de positions accentuées face à un débat qui pourtant ne date pas d'hier. Ces débats étaient sous terrains et n'attendaient que l'étincelle nécessaire pour qu'ils se retrouvent sur la scène publique, mais aussi pour que l'on sente le besoin de trancher son opinion sur une question existentielle pour l'institution. Aussi, certains entrepreneurs moraux ont fait surface durant la grève et ont poussé les gens à les accompagner dans leur croisade et à quitter l'espace nuancé pourtant prôné par le milieu universitaire. Il semble y avoir une prise de conscience plus forte au niveau des enseignants quant à leur position dans ce débat et ce sont ces affects qui sont présentés aux élèves. Nous, disciples à l'âme malléable, à l'esprit critique encore limité, n'ayant pas encore

choisi notre école de pensée ; c'est nous qui devons subir cette violence systémique et nous positionner, choisir notre camp avant que la pression ne nous empêche de nous épanouir intellectuellement.

NOTE

(1) Pour connaître la genèse de l'expression « économie morale », lire Fassin (2009).

(2) Cette lecture historique est notamment basée sur la généalogie faite par Bill Readings (1996).

(3) Je réfère le lecteur à l'émission de radio *Les chemins de travers* animée par Serge Bouchard du 21 août 2011, l'université, permanence et mutations, disponible au http://www.radio-canada.ca/emissions/les_chemins_de_travers/2010-2011/chronique.asp?idChronique=166237 (page consultée le 13 janvier 2013).

(4) Je me réfère ici aux guides Choisir, aussi disponibles en ligne au <http://ch.monemploi.com/> (page consultée le 15 janvier 2013).

BIBLIOGRAPHIE

Becker, Howard. 1963. *Outsiders : studies in the sociology of deviance*, Free press.

Derrida, Jacques. 2001. *L'université sans condition*, Galilée, col. Incises.

Fassin, Didier. 2009. « Les économies morales revisitées », dans *Annales HSS*, novembre-décembre 2009, no. 6, pé 1237-1266.

Fassin Didier. 2012. *Économies morales et politiques libérales. Comment les institutions traitent leurs publics*, conférence organisée par le GRIMH dans le cadre des séminaires « Corps, pouvoir et biopolitique » et « Violence contemporaines », à l'Université de Montréal le mardi 30 octobre 2012.

Fassin Didier. 2012. *Repenser la violence de la police. Les leçons de l'ethnographie*, conférence organisée par le GRIMH dans le cadre des séminaires « Corps, pouvoir et biopolitique » et « Violence contemporaines », à l'Université de Montréal le mardi 31 octobre 2012.

Foucault, Michel. 1971. *L'ordre du discours*, Gallimard, nrf.

Foucault, Michel. 1997. *Il faut défendre la société*, Gallimard Seuil, col. Hautes Études.

Foucault, Michel. 2004. *Naissance de la biopolitique*, Gallimard Seuil, col. Hautes Études.

Hamel, Jacques. 2001. « L'interdisciplinarité et la science font-elles bon ménage? », dans Lenoir, Yves, Bernard, Rey et Ivani Fazenda (dir.), 2001, *Les fondements de l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement*, Sherbrooke, Éditions du CRP, p.37-47.

Readings, Bill. 1996. *The University in ruins*, Harvard university press.

Schaeffer, Jean-Marie. 2011. *Petite écologie des études littéraires : Pourquoi et comment étudier la littérature?*, Éditions Thierry Marchaise.

Yann Pineault - Janvier 2013